

## CHAPITRE LXXX.

---

Victor et d'autres maréchaux français reconnaissent le gouvernement provisoire. — Marmont fait une convention séparée, mais il assiste aux conférences tenues à Paris, laissant à Souham le commandement en second de son armée. — Les maréchaux ont une entrevue avec l'empereur Alexandre. — Souham entre avec son armée dans les lignes des alliés; en conséquence, les souverains alliés insistent sur l'abdication pure et simple de Napoléon. — Sa conduite en apprenant ce résultat. — Répugnance avec laquelle il y donne son acquiescement. — Conditions qui lui sont accordées. — Considérations politiques. — Désapprobation de lord Castlereagh. — L'impératrice Marie-Louise retourne sous la protection de son père. — Mort de Joséphine. — Singulier récit fait par le baron Fain, secrétaire de Napoléon, de la tentative faite par l'Empereur pour se donner la mort. — Il montre ensuite plus de résignation. — Ses vues sur la politique que doivent adopter les Bourbons, comme ses successeurs. — Il quitte Fontainebleau et part pour l'île d'Elbe le 28 avril.

LES plénipotentiaires de Napoléon avaient été chargés de conférer avec Marmont à Essonne, en se rendant dans la capitale. Ils le firent, et ce qu'ils apprirent rendait leur négociation plus pressante. Plusieurs des généraux qui n'avaient pas été à Fontainebleau, et qui n'avaient pas eu occasion d'agir de concert avec le conseil militaire assemblé dans cette ville, avaient regardé le décret du

sénat, auquel les autres autorités constituées avaient adhéré, comme terminant décidément le règne de Bonaparte, ou indiquant le commencement d'une guerre civile. La plupart d'entre eux pensaient que l'intérêt d'un homme dont les talens avaient été aussi dangereux à la France que les vertus de César l'avaient été pour Rome, ne pouvait l'emporter dans la balance contre le salut de la capitale et de toute la nation. Agissant d'après ces principes, Victor, duc de Bellune, avait donné son adhésion au gouvernement provisoire, et cet exemple avait été suivi par plusieurs autres.

Mais le prosélyte le plus important pour la cause royale fut le maréchal Marmont, duc de Raguse, qui était à Essonne avec dix à douze mille hommes formant l'avant-garde de l'armée française. Se croyant libre, comme les autres Français, en ce moment de crise, de songer au bien de son pays plutôt qu'aux intérêts de Napoléon seul, et dans la vue d'épargner à la France les maux réunis d'une guerre civile, il profita de la situation dans laquelle il se trouvait, pour donner à son opinion un poids que celle d'aucun autre individu n'aurait pu avoir en ce moment. Le maréchal Marmont, après avoir négocié avec le gouvernement provisoire d'une part, et le prince Schwartzemberg de l'autre, avait conclu, pour lui et pour son corps d'armée, une convention par laquelle il consentait à faire marcher la division qu'il commandait dans les lignes de cantonnement occupées par les alliés, et renonçait par-là à toute idée de continuer la guerre. D'une autre part, le maréchal stipula que Napoléon conserverait sa liberté, et serait honorablement traité s'il tombait entre les

mains des alliés. Enfin, il obtint la garantie qu'il serait permis à son corps d'armée de se retirer en Normandie. Cette convention fut signée à Chevilly le 3 avril.

Cette démarche a été regardée comme une défection de la part du général Marmont. Mais pourquoi le choix d'un parti entre le gouvernement provisoire et l'empereur serait-il une défection dans ce général plutôt que dans les autres qui l'imitèrent peu après ? et si le duc de Raguse empêcha une nouvelle effusion de sang, ne devrait-on pas se réjouir, pour emprunter une expression de Talleyrand dans une semblable occasion, que la montre du maréchal ait avancé de quelques minutes sur celle de ses collègues ? \*

Quand Macdonald et Ney eurent appris à Marmont qu'ils étaient porteurs de l'abdication de Napoléon, et qu'il leur avait été adjoint dans leur mission, ce maréchal leur demanda pourquoi il n'avait pas été averti de se trouver avec les autres à Fontainebleau, et il les informa de la convention qu'il avait conclue en son propre nom. Le duc de Tarente lui représenta les désavantages qui devaient résulter de la désunion des principaux officiers de l'armée. Relativement au conseil qui avait été tenu à Fontainebleau, il lui dit qu'il avait eu lieu si subitement, et dans des circonstances si urgentes, qu'on n'avait pu y appeler que les maréchaux à portée de s'y rendre, de crainte que pendant le délai Napoléon ne marchât en avant avec l'armée. Les commissaires prièrent Marmont de suspendre l'exécution de sa convention séparée, et de les accompagner pour assister aux conférences qui allaient avoir lieu à Paris. Il y con-

sentit, et monta dans la voiture du maréchal Ney, laissant au général Souham, qui, comme tous les autres généraux de sa division, à l'exception de deux, étaient dans le secret de la convention, le commandement de son corps d'armée, avec ordre de le tenir stationnaire. \*

Lorsque les maréchaux arrivèrent à Paris, ils trouvèrent que la faveur populaire s'était fortement déclarée pour les Bourbons. Leurs emblèmes étaient adoptés par-tout, et les rues retentissaient des cris de *Vive le roi !* La populace semblait montrer pour eux autant d'enthousiasme qu'elle avait témoigné d'indifférence quelques jours auparavant. Ils en conçurent tous un présage défavorable pour la réussite de leur mission, en ce qui concernait le projet de régence.

Le nom et la réputation des commissaires leur donnèrent accès près de l'empereur Alexandre qui les reçut avec sa courtoisie naturelle. « Relativement à l'objet général de leur mission, leur dit-il, il ne pouvait traiter que de concert avec ses alliés. » Mais il s'étendit sur ce qui concernait personnellement Napoléon. « Il a été mon ami, dit-il ; je l'ai aimé et honoré. Son ambition m'a forcé à une guerre sanglante, dans laquelle ma capitale a été incendiée et mes États ont souffert les plus cruels désastres ; mais il est dans l'infortune, et j'ai oublié tous ses torts. N'avez-vous rien à demander pour lui-même ? je serai volontiers son avocat. » Les maréchaux répondirent que Napoléon n'avait parlé d'aucune condition qui lui fût personnelle. Alexandre pouvait à peine le croire ; mais ils lui montrèrent leurs instructions, qui n'avaient rapport qu'aux affaires

publiques. L'empereur leur demanda s'ils voulaient entendre une proposition qu'il avait à leur faire. Ils répondirent avec les marques de respect et de reconnaissance convenables. Il leur parla alors du plan qui fut plus tard adopté ; que Bonaparte conserverait le titre de la dignité impériale, et continuerait à régner sur un petit territoire, avec un ample revenu, des gardes et tous les attributs de l'autorité. « Ce territoire, continua l'empereur de Russie, pourra être l'île d'Elbe ou quelque autre. » Après cette communication, les commissaires de Bonaparte se retirèrent pour ce jour-là.

Le maréchal Marmont avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour suspendre le mouvement militaire qu'il avait entrepris d'exécuter, croyant sans doute qu'au lieu d'agir seul dans une affaire d'une telle importance, il était plus à propos de concerter ses démarches avec celles de ses collègues ; mais un accident accéléra la mesure qu'il désirait retarder. Napoléon avait mandé auprès de lui le comte Souham, qui commandait, en l'absence de Marmont, le corps d'armée resté à Essonne. Aucune explication de cet ordre ne fut donnée, et il fut impossible de tirer de celui qui en était porteur un seul mot qui en indiquât la raison. Souham fut donc porté à soupçonner que Napoléon avait été instruit de la convention de Chevilly. Cette idée lui inspirant des craintes, il convoqua, pendant la nuit, un conseil des autres généraux qui étaient dans le secret, et il y fut décidé qu'on exécuterait la convention à l'instant même, en passant avec les troupes dans les lignes des alliés, sans attendre des ordres ulté-

rieurs du maréchal Marmont. La division fut mise en mouvement le 5 avril, vers cinq heures, et elle s'avança quelque temps en bon ordre, dans la supposition que cette marche avait pour but une attaque sur le flanc des alliés. Mais quand les troupes s'aperçurent que leur mouvement était surveillé, sans être interrompu, par une colonne de Bavaois, elles commencèrent à en soupçonner le véritable but. Dès-lors une sorte de mutinerie se manifesta, et quelques lanciers polonais, se séparant du corps d'armée, retournèrent vers Fontainebleau. Cependant l'instinct de la discipline l'emporta, et les officiers réussirent à conduire les soldats dans leurs nouveaux quartiers à Versailles; mais ils n'en virent pas de meilleur œil la démarche qu'on leur avait fait faire, et quelques jours après éclata parmi eux une émeute qu'on ne parvint à calmer qu'avec beaucoup de difficulté. \*

Les commissaires de Bonaparte furent admis à une conférence avec les souverains alliés et leurs ministres, réunis en conseil; ce qui, comme on peut le conjecturer, ne leur fut accordé que pour la forme, afin de montrer les égards convenables aux représentans de l'armée française, plutôt qu'avec le dessein de changer quelque chose au plan qu'avaient adopté les souverains, et qu'ils s'étaient obligés à exécuter par une proclamation sur la foi de laquelle des milliers d'individus avaient déjà agi. Cependant la question si l'on adopterait pour base d'un arrangement la régence proposée ou la restauration des Bourbons, fut annoncée comme devant être un objet de discussion dans le conseil. Les maréchaux plaidèrent la

cause de la régence. Les généraux Beurnonville et Dessolles répondirent aux commissaires de Fontainebleau; mais avant que la discussion fût terminée, on apprit la marche de la division de Marmont vers Versailles. Les commissaires furent étourdis de cette nouvelle inattendue, et l'empereur de Russie saisit cette occasion pour déclarer que les alliés ne traiteraient avec Bonaparte qu'après son abdication pure et simple. Avec cette réponse adoucie par l'offre d'une principauté indépendante pour leur ancien maître, les maréchaux retournèrent à Fontainebleau, et le sénat s'occupa de rédiger le plan d'une constitution libre, sous l'empire de laquelle les Bourbons seraient appelés au trône.

Napoléon, dans sa retraite à Fontainebleau, envisagea l'avenir, avec peu d'espoir de retirer quelque avantage de la mission des maréchaux. Il prévint que, si les souverains écoutaient la proposition d'une régence, ils exigeraient les plus rigoureuses garanties contre toute intervention de sa part dans le gouvernement de la France; et que sous son épouse Marie-Louise, qui n'avait pas de talens propres aux affaires publiques, la France serait probablement administrée par un comité autrichien. Il songea de nouveau à tenter le sort des armes, et il se serait probablement arrêté à ce dessein, le plus conforme à son caractère, si le colonel Gourgaud ne lui eût apporté la nouvelle que la division de Marmont avait traversé les cantonnemens de l'ennemi dans la matinée du 5 avril. « L'ingrat! s'écria-t-il; il sera plus malheureux que moi. » \*

Il aurait dû se contenter de cette réflexion;

car, même en la regardant comme injuste à l'égard du maréchal, on ne peut se défendre d'un sentiment qui la fait excuser. Mais le lendemain il publia une adresse à l'armée pour lui rappeler la solennité d'un engagement militaire, qu'il représentait comme plus sacré que le devoir d'un patriote envers son pays. Il aurait eû d'autant meilleure grâce à s'en abstenir, que tout le monde savait jusqu'où allait chez lui la passion du pouvoir arbitraire.

Lorsque les maréchaux furent de retour, il reçut la nouvelle du non-succès de leur négociation, comme un événement auquel il s'attendait. Mais à leur grande surprise, après le désintéressement qu'il avait montré lors de leur départ, il leur demanda presque aussitôt quel parti l'on prenait à son égard et comment il devait être traité. Ils l'informèrent qu'on proposait de le laisser résider, comme souverain indépendant, à l'île d'Elbe ou en quelque autre lieu. Napoléon réfléchit un instant. « En quelque autre lieu ! s'écria-t-il. Il faut que ce soit en Corse. Non, non ! je ne veux rien avoir de commun avec la Corse. L'île d'Elbe ! Qui connaît l'île d'Elbe ? qu'on me cherche un officier qui connaisse l'île d'Elbe ! qu'on cherche les livres et les cartes qui peuvent nous donner quelques renseignemens sur l'île d'Elbe ! »

En un moment il fut aussi profondément occupé de la position et des ressources de cette petite île, que s'il n'eût jamais été l'empereur de la France, et l'on pourrait presque dire du monde. Mais le caractère de Bonaparte était l'égoïsme. \* Il savait combien peu il serait conve-

nable à un empereur, renonçant à sa couronne, de stipuler des conditions sur ce qu'il deviendrait à l'avenir ; et il avait raison de conclure qu'en jouant son rôle avec magnanimité, il ferait naître un sentiment de libéralité proportionné dans l'esprit de ceux avec qui il traitait. Mais quand le dé fut jeté et son destin fixé, il examina, avec une attention minutieuse, ce qu'il devait considérer désormais comme sa seule fortune. Détourner ses pensées de la France pour les porter sur l'île d'Elbe, c'était imiter l'éléphant, qui, capable de transporter des pièces d'artillerie, emploierait sa trompe à ramasser des épingles. Mais Napoléon pouvait faire aisément l'un comme l'autre, parce qu'il considérait ces deux objets, non d'après leur différence réelle, mais suivant le droit de propriété qu'il conservait sur l'un comme sur l'autre.

Après une nuit de réflexions, le chef déchu prit sa résolution, et envoya encore une fois à Paris Caulaincourt et Macdonald pour traiter avec les alliés sur le pied d'une abdication pure et simple de l'empire. Sa déclaration était conçue dans les termes suivans : « Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe ; il déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers au trône de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. »

Même après cette déclaration, Napoléon, jusqu'au moment où le traité fut définitivement conclu, continua à nourrir la pensée de le rompre.

Il forma des plans pour porter la guerre au-delà de la Loire, pour aller joindre Augereau, pour pénétrer en Italie, et se réunir au prince Eugène. Une fois il fut sur le point d'appeler de nouveau ses troupes aux armes, en conséquence d'un rapport que lui avait transmis, trop à la hâte, un général qui lui était fort attaché (le général Alix, à ce que nous croyons), portant que l'empereur d'Autriche, mécontent des extrémités auxquelles on se portait contre son gendre, était résolu à le soutenir. D'après cette nouvelle, qui se trouva ensuite sans le moindre fondement, Napoléon demanda aux maréchaux de lui rendre son abdication. Mais l'acte était signé et en bonne forme, et les maréchaux crurent devoir conserver entre leurs mains une pièce qui leur offrait le seul moyen de sauver la France dans cette crise terrible.

Bonaparte passa en revue sa vieille garde dans la cour du château; car le nombre en était tellement diminué qu'elle pouvait tenir dans cette enceinte. De bruyantes acclamations le saluèrent comme autrefois; mais son cœur se resserra quand ses yeux se fixèrent sur des rangs tellement éclaircis. Il rentra dans le palais, et fit venir Oudinot. « Puis-je compter sur les troupes? » lui demanda-t-il. Oudinot répondit négativement, et lui rappela qu'il avait abdiqué. « Oui, mais à des conditions, » dit Napoléon. — Les soldats n'entendent rien aux conditions, répliqua le maréchal; ils regardent votre autorité comme n'existant plus. — En ce cas, tout est dit de ce côté, ajouta Napoléon; attendons les nouvelles de Paris. »

Macdonald, Caulaincourt et Ney arrivèrent

bientôt après à Fontainebleau avec le traité qu'ils avaient conclu sur les bases déjà annoncées par l'empereur de Russie, qui avait pris la principale part à sa rédaction. Sous sa sanction, il avait été accordé aux commissaires des conditions telles qu'un monarque détrôné n'en avait jamais obtenu et n'en obtiendra probablement jamais, tant que l'histoire conservera le souvenir de 1815. En vertu de ces conditions, Bonaparte devait conserver le titre d'empereur; mais sa puissance devait se borner à l'île d'Elbe, dans la Méditerranée, ayant vingt lieues de circonférence et une population d'environ douze mille âmes. Il devait être reconnu comme une des têtes couronnées de l'Europe, avoir des gardes et une marine proportionnée à l'étendue de ses domaines. Pour soutenir ce rang, un revenu de six millions lui fut accordé, indépendamment de ceux de l'île d'Elbe. On promit aussi deux millions et demi de pension à ses frères, à Joséphine, et aux autres membres de sa famille, revenu splendide et tel que jamais souverain d'Angleterre n'en eût à sa disposition. On a prétendu, avec raison, que, si Napoléon méritait des conditions si avantageuses, c'était une injustice de le détrôner. A d'autres égards, les conditions de ce traité semblaient aussi difficiles à concilier avec une saine politique, qu'il l'était de trouver dans le passé des exemples pour les justifier. Le nom, la dignité, l'autorité militaire et le pouvoir absolu d'empereur, accordés au souverain d'un vrai domaine lilliputien, étaient ridicules, si l'on supposait que Napoléon resterait tranquille dans sa retraite, et dangereux s'il cherchait de nouveau les moyens d'agiter l'Europe.\*

Ce n'était pas faire un compliment au goût de Bonaparte que de l'investir ainsi d'une vaine ombre de son ancienne fortune. Dans sa situation nouvelle, la retraite la plus honorable aurait été celle qui lui aurait garanti, comme particulier, sa sûreté personnelle et un revenu suffisant, au lieu de maintenir autour de lui une inutile parade, comme en dérision de ce qu'il avait été autrefois. Mais l'expérience prouva malheureusement, comme bien des gens l'avaient auguré dès l'origine, que, dès que son génie prendrait son essor au-delà du cercle étroit dans lequel on l'avait circonscrit, le titre et le rang d'empereur, avec l'aide de ses gardes dévoués, et d'habiles conseillers, lui suffiraient pour tenter de nouveau la fortune et regagner le royaume qu'il avait perdu. L'île d'Elbe, siège de sa nouvelle souveraineté, était si voisine de l'Italie et à si peu de distance de la France que cette situation semblait même calculée pour favoriser sa résurrection politique à quelque époque future.

Les autres conditions de ce traité extraordinaire partageaient entre les membres de la famille de Napoléon une partie du revenu qui lui était assuré. La disposition la plus raisonnable était celle qui accordait en toute souveraineté à Marie-Louise et à son fils les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. A cette seule exception près, toutes les autres conditions devaient être exécutées aux frais de la France, dont le gouvernement provisoire ne fut pas même consulté sur les stipulations convenues.

Ce ne fut qu'après avoir éprouvé les funestes effets de ce traité singulier qu'on se demanda

pourquoi et d'après quels principes de pareilles concessions avaient été faites. On a cité un grand personnage comme en ayant été le premier auteur. Ce n'est pas faire injure à la mémoire de l'empereur Alexandre, prince doué de tant d'excellentes et honorables qualités, et membre actif et important de la grande confédération européenne, que de supposer qu'il se rappelait son éducation sous son précepteur français La Harpe.\* Il n'avait pu se dépourvoir de cette espèce de sensibilité fastueuse qui se plaît à faire une scène théâtrale d'un acte de bienveillance, et s'enivre des applaudissemens. L'air contagieux de Paris, les acclamations, les flatteries, un succès inespéré, le désir d'étouffer tout germe de mécontentement; pour tout dire, en un mot, l'envie de montrer de la MAGNANIMITÉ dans le moment du triomphe semble avoir entraîné le cœur d'Alexandre au-delà des règles de la sagesse et de la prudence. Il est généreux de donner, plus généreux encore de pardonner; mais accorder en même temps des faveurs et le pardon, assurer la fortune future d'un rival qu'on voit à ses pieds, entendre de toutes parts des actions de grâces et des adulations, et même dans la bouche des ennemis qu'on a vaincus, c'est le triomphe le plus enivrant pour un souverain victorieux. Les conséquences seules révèlent combien une générosité si prodigieuse devient souvent inutile et dangereuse; trop tard un prince reconnaît que, pour avoir voulu, dans de grandes mesures d'intérêt national, se conduire de manière à contenter tout le monde, il faut nécessairement qu'il déroge aux règles de la justice et de la prudence, et qu'en se livrant in-

considérément à une sensibilité romanesque, il peut occasioner une nouvelle suite de calamités au monde civilisé. Les autres signataires influens du traité étaient le roi de Prusse, qui n'avait aucun motif pour examiner de très-près un acte dont le plan avait été conçu par son allié l'empereur Alexandre, et l'empereur d'Autriche, qui ne pouvait, par délicatesse, faire aucune objection à des stipulations en faveur de son gendre.

D'une autre part, les maréchaux reçurent avec joie ce que probablement ils n'auraient jamais demandé; ils savaient que toute marque de respect, quelque inconvenante qu'elle fût, qui serait accordée à l'ex-empereur, serait un moyen de concilier l'armée, et peut-être ils connaissaient assez bien Bonaparte, pour croire qu'il pourrait être satisfait de conserver au moins les signes extérieurs de la dignité impériale. Il existait une puissance dont le représentant prévit les maux qu'un pareil traité pouvait occasioner, et en fit le sujet d'une remontrance. Mais le mal était fait et toutes les conditions convenues lorsque lord Castlereagh arriva à Paris. Voyant que l'empereur de Russie avait agi pour le mieux, au nom des autres alliés, le ministre anglais ne voulut pas risquer de compromettre la paix qui venait d'être conclue dans des circonstances si urgentes, en insistant sur ses objections. Il refusa pourtant, au nom de son gouvernement, de devenir partie contractante dans le traité, autrement que pour y donner son adhésion en ce qui concernait les arrangemens de territoire; mais il refusa positivement de reconnaître, de la part de l'Angle-

terre, le titre d'empereur, laissé à Napoléon (1). \*

Après avoir énoncé librement toutes les objections dont le traité de Fontainebleau paraît susceptible, nous devons cependant convenir que les souverains alliés consultèrent les règles d'une saine politique en faisant la paix, n'importe à quelles conditions, plutôt que de faire naître la guerre en poussant Napoléon au désespoir, et en portant les maréchaux, par un sentiment d'honneur, à faire encore cause commune avec lui.

Lorsque Napoléon eut entendu la lecture du traité, il fit un dernier appel à ses maréchaux, les invitant à le suivre vers la Loire ou au-delà des Alpes, où ils éviteraient ce qu'il regardait comme un arrangement ignominieux. On ne lui répondit que par un silence général; les maréchaux ne sentaient que trop bien que tous les efforts qu'il tenterait désormais ne pouvaient plus être que ceux d'un partisan, faisant vivre ses troupes par le pillage du pays, d'un pays qui était le leur, et non ceux d'un monarque guerrier à la tête d'une armée régulière. Napoléon vit leur détermination dans leurs regards, et il congédia le conseil en promettant une réponse très-prochaine; mais en attendant il refusa de ratifier le traité, et redemanda même son abdication à Caulaincourt, demande à laquelle ce ministre refusa de nouveau de satisfaire. \*

Les infortunes s'accumulaient alors si rapide-

(1) Il est bien singulier que cette puissance *si prévoyante* ait été trompée plus tard par Napoléon, lorsqu'il réalisa par le départ de l'île d'Elbe toutes ces prétendues prévoyances de lord Castlereagh.

ment autour de Napoléon qu'elles semblaient assez grandes pour réduire l'esprit le plus opiniâtre.

Peu à peu les troupes des alliés s'étaient éten dues jusqu'aux bords de la Loire. Fontainebleau était entouré de leurs détachemens. De tous côtés les officiers et les soldats abandonnaient le service de Napoléon, et il ne lui restait même plus le pouvoir de partir du palais en sûreté.

Paris, capitale où naguère sa volonté était la loi, où un mot prononcé contre lui aurait paru le pire des blasphèmes, était devenu le théâtre du triomphe de son rival, et de sa propre humiliation. Les acclamations dont on avait coutume de saluer l'empereur, s'y faisaient alors entendre, pour accueillir l'entrée aux Tuileries de Monsieur, frère du roi rétabli, qui arrivait en qualité de lieutenant-général du royaume. La presse, si long-temps occupée à répandre les louanges de l'empereur, mettait alors en œuvre tout son art et toute sa malignité pour exposer ses fautes véritables, et lui en attribuer qu'il n'avait jamais commises. Napoléon était dans la situation du chasseur qui fut dévoré par ses propres chiens.

Il était encore plus pénible de voir des courtisans, des officiers de sa maison, et même des domestiques, tous gens qui avaient vécu pour ainsi dire de ses sourires, s'échapper sous différens prétextes pour aller porter leur adhésion aux Bourbons, et pourvoir à leur fortune dans le nouveau monde qui commençait à Paris. C'est peut-être dans de tels momens de révolution que la nature humaine se fait voir sous son aspect le plus odieux, parce qu'alors prédominent les élémens les plus bas et les plus égoïstes

du caractère, qui, dans le cours ordinaire de la vie, peuvent n'avoir jamais l'occasion de se développer. Les hommes se trouvent alors comme ces personnes bien nées et décentes, transportées, des lieux habituels de leurs réunions, dans les flots d'une foule où elles n'écoutent bientôt plus que le désir de leur conservation ou de leurs aises, sans faire la moindre attention aux autres, par un sentiment d'égoïsme que les habitudes de la politesse sociale ont contenu, mais n'ont pas effacé de leur cœur.

Les amis et les serviteurs de Napoléon malheureux, s'éloignèrent de leur prince comme les feuilles de l'arbre flétri, et ceux que la honte ou la pitié retenait encore près de sa personne, n'attendaient plus que quelque prétexte, comme le pilote attend un vent propice, pour partir aussi.

La défection gagna tous les rangs depuis Berthier, qui partageait les secrets de l'empereur et le quittait rarement, jusqu'au mamelouck Roustan, qui dormait en travers de la porte de sa chambre, comme son garde-du-corps. Il serait absurde de critiquer la conduite du pauvre Africain (1); mais le départ de Berthier mérite d'être remarqué. Il demanda la permission de se rendre à Paris pour quelques affaires, disant qu'il serait de retour le lendemain. « Il ne reviendra pas, » dit Napoléon avec calme au duc de Bassano. « Comment ! dit le ministre, seraient-ce les adieux de Berthier ? — Je vous dis qu'oui : il ne reviendra plus. »

Le souverain détrôné eut cependant la consola-

(1) Cet homme pouvait s'excuser par le désir de rester avec sa femme et ses enfans, plutôt que de se soumettre encore à une servitude personnelle et dure.\*

tion de voir l'attachement de quelques serviteurs fidèles, éprouvé et purifié par l'adversité, comme l'or l'est par le feu.

Les parens de Napoléon, aussi-bien que ses amis intimes, furent séparés de lui dans ce naufrage général. On n'a pas oublié que le jour avant la bataille de Paris, plusieurs membres de l'administration impériale s'échappèrent avec l'impératrice Marie-Louise. Ils s'arrêtèrent à Blois, où ils furent rejoints par Joseph et d'autres membres de la famille Bonaparte. Pendant quelque temps ces personnages réunis affectèrent le caractère et le langage d'un conseil de régence, répandirent des proclamations et cherchèrent à agir comme gouvernement. La nouvelle de la prise de Paris et les événemens subséquens engagèrent Joseph et Jérôme Bonaparte à se retirer dans les provinces au-delà de la Loire; mais Marie-Louise refusa de les accompagner, et dans l'intervalle le comte Schouwalow, un des ministres autrichiens, arriva pour la prendre sous sa protection.\* La régence éphémère fut dissoute et se dispersa de divers côtés; les frères de Bonaparte se dirigèrent vers la Suisse, tandis que le cardinal Fesch et la mère de Napoléon se retirèrent à Rome.

Marie-Louise fit plus d'un effort pour rejoindre son époux, mais Napoléon lui-même l'en détourna : car, réfléchissant déjà aux moyens de recommencer la guerre, il ne pouvait désirer d'associer l'impératrice à des entreprises aussi aventureuses. Peu de temps après, l'empereur d'Autriche fit une visite à sa fille et à son petit-fils, qui étaient alors à Rambouillet; il donna à entendre à Marie-

Louise qu'elle devait, du moins pendant quelque temps, rester séparée de son mari, et qu'elle et son fils retourneraient avec lui à Vienne. Elle se remit donc sous la protection de son père.

Il est à propos de faire également remarquer ici, et ce n'est pas la particularité la moins extraordinaire de cette longue série d'infortunes, que Joséphine, la première femme de Bonaparte, ne survécut pas long-temps à sa chute. On eût dit que la colone de la Martinique avait lu dans l'avenir; car, du moment où Napoléon se sépara de la première compagne de sa vie, son astre commença à pâlir, et la mort de Joséphine ne suivit que de trois semaines la chute de Bonaparte. L'empereur de Russie alla voir cette princesse, et lui témoigna quelques égards, ce dont Bonaparte, pour des raisons qu'il nous est impossible de deviner, fut extrêmement mécontent. Le traité de Fontainebleau lui avait assuré des revenus considérables, mais elle n'en jouit pas long-temps, et bientôt après elle tomba malade et mourut à son superbe château de la Malmaison. Elle fut enterrée le 3 juin au village de Ruel. Un grand nombre de pauvres accompagnèrent son convoi, car elle avait bien mérité le titre de protectrice des malheureux.

Lorsqu'on cherche à examiner toutes les disgrâces dont Bonaparte fut accablé à cette époque, il semble que la fortune ait voulu montrer qu'elle ne s'était pas engagée à arrêter le cours de ses vicissitudes, triste apanage de l'humanité, même en faveur de l'homme qui avait été si long-temps son favori; mais qu'elle s'était réservé de renverser le soldat obscur qu'elle avait élevé jusqu'à

être presque le roi de l'Europe, pour lui faire subir ensuite autant d'humiliations qu'elle lui avait prodigué d'honneurs. Tout ce qui, trois ans auparavant, semblait comme inhérent à sa personne, il en avait été violemment dépouillé. Le vainqueur était vaincu, le monarque était détrôné, celui qui avait tant fait de prisonniers était captif; le général était abandonné par ses soldats, le maître trahi par ses domestiques, le frère séparé de ses frères, le mari de sa femme, et le père de son unique enfant. Pour le consoler de la perte du plus grand et du plus bel empire sur lequel l'ambition ait jamais régné, il avait conservé le titre dérisoire d'empereur, pour gouverner une petite île dans laquelle il devait se retirer, emportant avec lui la pitié de ceux de ses amis qui osaient manifester leurs sentimens, et l'exécration prononcée d'un grand nombre de ses anciens sujets, qui refusaient de regarder son humiliation actuelle comme une compensation suffisante de ce qu'il leur avait fait souffrir pendant le cours de sa puissance; tandis que les ennemis entre les mains desquels il était tombé, cachaient mal la joie que leur causait sa chute.\*

Un Romain aurait cru voir dans cette foule de désastres un signal pour tourner la pointe de son épée contre sa poitrine; un chrétien aurait reporté ses regards en arrière sur sa propre conduite, et, reconnaissant que la source de tous ses malheurs provenait du mauvais usage qu'il avait fait de la prospérité, il aurait supporté patiemment et sans se plaindre les conséquences de son ambition. Napoléon appartenait à l'école des

philosophes de Rome, et plusieurs personnes, notamment le baron Fain, son secrétaire, rapportent confidentiellement, sans que cependant tout le monde y ait ajouté foi, qu'il voulut, dans ce moment critique, se débarrasser du fardeau de la vie par un suicide.

L'empereur, suivant le récit du baron Fain, avait toujours porté sur lui, depuis la retraite de Moscou, un sachet contenant une préparation d'opium, la même dont Condorcet s'était servi pour se donner la mort. Dans la nuit du 12 au 13 avril, son valet-de-chambre l'entendit se lever, verser quelque chose dans un verre d'eau, boire et se recoucher. Peu de temps après, des gémissemens et des sanglots étouffés attirèrent son attention; l'alarme se répandit dans le château; on alla réveiller quelques-uns des serviteurs les plus intimes de Napoléon, qui se rendirent dans son appartement. Yvan, le chirurgien qui lui avait remis le poison, avait été aussi appelé; mais, apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre de ce que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était sauvé précipitamment de Fontainebleau. Napoléon prit les remèdes qui lui furent ordonnés, et il tomba dans un long assoupissement pendant lequel il eut une sueur abondante.\* Il s'éveilla fort épuisé; et, surpris de vivre encore, il s'écria après quelques momens de réflexion: « Dieu ne le veut pas! » et depuis il parut résigné à subir sa destinée, sans chercher de nouveau à attenter à ses jours. Les opinions varient, comme nous l'avons déjà fait entendre,

sur la cause de la maladie de Napoléon : quelques personnes ne l'attribuent qu'à une indigestion. Ce qui est un fait incontestable, néanmoins, c'est qu'il fut gravement indisposé. Un général de la plus haute distinction travailla avec lui dans la matinée du 13 avril ; il lui parut pâle et abattu comme s'il venait de faire une maladie qui avait miné ses forces. Il était en robe de chambre et en pantoufles, se versant de temps en temps d'une tisane placée devant lui, et disant qu'il avait beaucoup souffert pendant la nuit, mais que son indisposition était passée.

Après cette crise, et lorsqu'il eut ratifié le traité que ses maréchaux avaient fait pour lui, Napoléon parut soulagé ; il semblait avoir l'esprit plus libre qu'il ne l'avait eu depuis quelque temps, et il se mit à causer familièrement avec ceux qui l'entouraient sur les affaires de France.

Il avoua qu'après tout le gouvernement des Bourbons était celui qui conviendrait le mieux aux Français, parce qu'il pourrait réconcilier tous les partis. « Louis, dit-il, a des talens et de l'esprit ; il est vieux et infirme, il ne se souciera pas, je crois, de donner son nom à un mauvais règne. S'il fait bien, il se mettra dans mon lit et se contentera de changer les draps ; mais, ajouta-t-il, il faut qu'il traite bien l'armée et qu'il prenne garde de revenir sur le passé, autrement son règne ne durera pas long-temps. »

Il dit aussi que l'inviolabilité de la vente des biens nationaux était comme le fil qui tenait tout le tissu. « Coupez ce fil, ajouta-t-il, et tout le reste partira. » Lorsqu'il vint à parler de l'ancienne noblesse et des gens de qualité, son lan-

gage prit de l'amertume ; il dit qu'ils formaient une colonie anglaise au milieu de la France ; qu'ils ne soupiraient qu'après leurs privilèges, et qu'ils seraient tout aussi prêts à agir pour lui que contre lui.

« Si j'étais à la place de Louis, dit-il, je ne conserverais pas la garde impériale ; je l'ai traitée trop bien pour ne m'être pas assuré son attachement ; et il doit, en bon politique, la licencier, en donnant de fortes pensions à ceux des officiers et des soldats qui voudront se retirer du service, et de l'avancement dans la ligne aux autres qui préféreront rester ; après quoi il faudrait qu'il se choisît une autre garde dans toute l'armée. »

Après ces observations remarquables, dont l'événement prouva en effet la justesse, Napoléon s'adressa à ses officiers, et leur fit l'exhortation suivante : « Messieurs, quand je ne serai plus avec vous, et que vous aurez un autre gouvernement, vous devez vous y attacher franchement et le servir aussi fidèlement que vous m'avez servi moi-même ; je vous en prie, et même au besoin je vous l'ordonne. Tous ceux donc qui voudraient aller à Paris peuvent partir, je le leur permets ; quant à ceux qui resteront ici, ils feront bien d'envoyer leur adhésion au gouvernement des Bourbons. » Néanmoins, lorsque Napoléon tenait ce noble et digne langage à ses partisans, il est clair qu'il nourrissait dans son cœur l'espoir secret que les Bourbons étaient entourés de trop de difficultés pour pouvoir les surmonter toutes, et que le destin lui tenait encore en réserve un rôle brillant dans les annales de l'Europe.

Dans une entrevue particulière qu'il eut avec

Macdonald, dont nous avons rapporté la conduite lors de l'abdication, il lui exprima combien il en avait été satisfait, regrettant de n'avoir pas su l'apprécier plus tôt, et il le pria d'accepter un dernier don de sa main. « Ce n'est, ajouta-t-il pour prévenir les objections du maréchal, que le présent d'un soldat à son camarade. » Et, en effet, le choix de ce présent montrait beaucoup de délicatesse, puisque c'était un sabre turc de toute beauté que Napoléon avait reçu lui-même d'Ibrahim-Bey lorsqu'il était en Égypte.

Napoléon, s'étant alors entièrement résigné à son sort, quel qu'il pût être, se prépara, le 20 avril, à partir pour le lieu de sa retraite; mais auparavant il lui restait un devoir bien pénible à remplir, celui de prendre congé du corps qui, dans tout l'univers, lui était le plus dévoué, et auquel, de son côté, il était sans doute attaché le plus, sa célèbre garde impériale. Ces braves s'étaient rangés en haie sur son passage; quelques larmes s'échappèrent malgré lui de ses yeux, et ses traits exprimèrent une vive émotion, lorsqu'il passa en revue pour la dernière fois, comme selon toutes les probabilités il devait le croire alors, ses vieux compagnons dans tant de victoires. Il s'avança vers eux à cheval, mit pied à terre, et leur fit ses derniers adieux. « Mes braves amis, leur dit-il, je vous quitte; les puissances coalisées ont armé toute l'Europe contre moi; une partie de l'armée a trahi ses devoirs, et la France elle-même a voulu d'autres destinées. Avec vous, et les braves soldats qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans; mais la France eût été malheureuse, ce qui eût été contraire au but que

je me suis proposé. Soyez fidèles, ajouta-t-il (et ces paroles étaient remarquables), au nouveau roi que la France s'est choisi. Ne plaignez pas mon sort; je serai toujours heureux lorsque je saurai que vous l'êtes. J'aurais pu mourir; rien ne m'eût été plus facile, mais je suivrai sans cesse le chemin de l'honneur. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble. Je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasserai votre général. (Il serra le général Petit dans ses bras.) Qu'on m'apporte l'aigle. (Il baisa le drapeau et termina ainsi :) Chère aigle, que ces baisers retentissent dans le cœur de tous les braves! Adieu, mes enfans! adieu mes braves compagnons! Entourez-moi encore une fois. Adieu.... »

Les soldats reçurent avec la plus amère douleur les adieux de leur empereur détrôné: des sanglots éclatèrent dans tous les rangs; mais ils ne se permirent ni plaintes ni remontrances. Ils semblaient résignés à perdre leur général, et céder, comme lui, à la nécessité.

OEUVRES COMPLÈTES  
DE  
SIR WALTER SCOTT,

Complément.

TOME XII.

VIE DE NAPOLEON.



LIÈGE,

IMPRIMERIE DE FR. LEMARIÉ, LIBRAIRE,  
PRÈS L'HÔTEL-DE-VILLE, N<sup>o</sup>. 81.

M DCCC XXVII.